

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

Assurances BIAT

Siège Social : Les Jardins du Lac – 1053. Les Berges du Lac – Tunis

La société Assurances BIAT publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'ils ont été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui a eu lieu le 14 mai 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes : Mr. **Mohamed SALAH BEN AFIA** et Mr. **Chiheb GHANMI**.

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2013
(Unité : en Dinars)

ACTIFS	31/12/2013			31/12/2012
	Brut	Amort. Provisions	Net	Net
AC 1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevet, licences, marques	890 141	829 249	60 892	2 428
AC13 Fonds de commerce	-	-	-	-
AC14 Acomptes versés	-	-	-	-
	890 141	829 249	60 892	2 428
AC 2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	722 164	408 270	313 894	351 561
AC22 Autres installations ,outillage et mobilier	1 324 450	942 767	381 683	311 710
	2 046 613	1 351 037	695 577	663 270
AC 3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation				
AC312 Terrains et constructions hors exploitation				
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC321 Part dans des entreprises liées				
AC322 Bons obligations émis par les entreprises liées et créances sur ces entreprises				
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions autres titres a revenu variable et part dans FCP	8 751 540	142 649	8 608 891	9 401 340
AC332 Obligations et autres titres a revenu fixe	119 849 070		119 849 070	102 841 060
AC334 Autres prêts	130 622		130 622	76 789
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	2 500 000		2 500 000	3 500 000
AC336 Autres dépôts			-	-
AC34 Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	343 280		343 280	337 309
	131 574 513	142 649	131 431 864	116 156 498
AC 5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provisions pour primes non acquises	2 990 278		2 990 278	1 705 598
AC520 Provisions d'assurance vie	58 928		58 928	82 117
AC530 Provision pour sinistres (vie)	459 656		459 656	441 489
AC531 Provision pour sinistres (non vie)	14 441 920		14 441 920	12 131 319
	17 950 783	-	17 950 783	14 360 523
AC 6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	1 049 098		1 049 098	1 163 506
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	19 255 388	2 985 423	16 269 965	15 967 779
AC613 créances indemnisées subrogées a l'entreprise d'assurances	1 714 200	129 209	1 584 991	892 515
AC62 Créances nées d'opération de réassurance	6 383 678	202 359	6 181 319	3 668 673
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel			-	-
AC632 Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 090 319		1 090 319	792 556
AC633 Débiteurs divers			-	-
	29 492 682	3 316 991	26 175 691	22 485 029
AC 7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	5 458 767		5 458 767	7 115 653
AC72 Charges reportées				
AC721 Frais d'acquisition reportés	2 005 948		2 005 948	1 865 773
AC722 Autres charges a repartir	340 167		340 167	397 023
AC73 Comptes de régularisation actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis non échus	3 744 902		3 744 902	2 895 534
AC732 Estimations de réassurances - acception				
AC733 Autres comptes de régularisation			-	-
AC74 Ecart de conversion				
AC75 Autres				
	11 549 785	-	11 549 785	12 273 983
TOTALACTIFS	193 504 517	5 639 926	187 864 591	165 941 731

Bilan
Arrêté au 31 Décembre 2013
(Unité : en Dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2013	31/12/2012
<u>CAPITAUX PROPRES</u>		
CP1 Capital social ou fonds équivalent	10 000 000	10 000 000
CP2 Réserves et primes liées au capital	2 962 023	2 915 071
CP5 Résultats reportés	2 024 212	1 720 151
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice	14 986 236	14 635 222
CP6 Résultat de l'exercice	2 170 047	457 967
Total capitaux propres avant affectation	17 156 283	15 093 189
<u>PASSIFS</u>		
PA2 Provisions pour autres risques et charges		
PA21 Provisions pour pensions et obligations similaires		
PA22 Provisions pour impôts		
PA23 Autres provisions	500 000	300 000
	500 000	300 000
PA3 Provisions techniques brutes		
PA310 Provision pour primes non acquises	12 304 159	11 260 363
PA320 Provision pour assurance vie	56 037 726	45 187 533
PA330 Provision pour sinistres (vie)	4 385 349	3 621 989
PA331 Provision pour sinistres (non vie)	72 445 365	68 157 921
PA340 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)	180 969	
PA341 Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)	744 462	759 778
PA350 Provision pour égalisation et équilibrage		
PA360 Autres provisions technique (vie)	321 921	318 822
PA361 Autres provisions technique (non vie)		
	146 419 951	129 306 406
PA5 Dettes pour dépôts en espèces reçues des cessionnaires		
	12 741 513	11 390 280
	12 741 513	11 390 280
PA6 Autres Dettes		
PA61 Dettes nées d'opérations d'assurances directe	3 845 545	3 653 394
PA62 Dettes nées d'opérations de Réassurances	4 683 458	4 733 694
PA621 Parts des réassureurs dans les créances indemnifiées subrogées à l'entreprise d'assurance		
PA622 Autres		
PA63 Autres dettes		
PA631 Dépôts et cautionnements reçues		
PA632 Personnel	173 011	125 111
PA633 Etat ,organismes de sécurité sociale,collectivités publiques	1 140 246	884 871
PA634 Créiteurs divers	608 613	454 786
PA64 Ressources spéciales		
	10 450 873	9 851 857
PA7 Autres passifs		
PA71 Comptes de régularisation passif		
PA710 Report commissions reçues des réassureurs	595 972	
PA711 Estimation de réassurance-rétrocession		
PA712 Autres comptes de régularisation passif		
PA72 Ecart de conversion		
	595 972	
TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	187 864 591	165 941 731

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Non Vie
Arrêté au 31 Décembre 2013
(Unité : en Dinars)**

	Opérations Brutes 31/12/2013	Cessions et rétrocession 31/12/2013	Opérations Nettes 31/12/2013	Opérations Nettes 31/12/2012
<u>PRNV 1</u> <u>Primes acquises</u>				
PRNV11 Primes émises et acceptées	46 168 905	-13 068 230	33 100 676	33 364 265
PRNV12 Variation de la provision pour primes non acquises	-1 043 796	1 284 680	240 883	772 467
	45 125 109	-11 783 550	33 341 559	34 136 732
<u>PRNT3</u> <u>Produits de placements alloués, transférés de l'état de résultat</u>	3 829 675		3 829 675	3 183 120
<u>PRNV2</u> <u>Autres produits techniques</u>			0	0
<u>CHNV1</u> <u>Charges de sinistres</u>				
CHNV11 Montants payés	-31 888 630	6 596 624	-25 292 006	-23 292 684
CHNV12 Variation de la provision pour sinistres	-4 287 444	2 205 998	-2 081 446	-4 184 650
	-36 176 074	8 802 623	-27 373 451	-27 477 333
<u>CHNV 2</u> <u>Variation des autres provisions techniques</u>	-3 099		-3 099	-44 389
<u>CHNV3</u> <u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	15 315	196 841	212 156	19 386
<u>CHNV 4</u> <u>Frais d'exploitation</u>				
CHNV41 Frais d'acquisition	-9 036 709		-9 036 709	-7 180 008
CHNV42 Variation du montant des frais d'acquisition reportés	104 167	-567 076	-462 909	-166 128
CHNV43 Frais d'administration	-2 473 464		-2 473 464	-3 006 366
CHNV44 Commissions recues des réassureurs		3 055 710	3 055 710	2 034 140
	-11 406 005	2 488 634	-8 917 371	-8 318 363
<u>CHNV5</u> <u>Autres charges techniques</u>		-268 203	-268 203	-286 806
<u>CHNV6</u> <u>Variation de la provision pour égalisation et équilibrage</u>			0	0
<u>RTNV6</u> <u>Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance non vie</u>	1 384 920	-563 655	821 265	1 212 348

**Etat de résultat technique de l'assurance
et / ou de la réassurance Vie
Arrêté au 31 Décembre 2013
(Unité : en Dinars)**

		Opérations Brutes 31/12/2013	Cessions et rétrocession 31/12/2013	Opérations Nettes 31/12/2013	Opérations Nettes 31/12/2012
PRV 1	<u>Primes acquises</u>				
PRV11	Primes émises et acceptées	19 429 674	-1 474 328	17 955 345	18 514 717
PRV 2	<u>Produits de placements</u>				
PRV 2 1	Revenus des placements	2 949 517		2 949 517	2 483 621
PRV 2 2	Produits des autres placements				
	sous total 2 a	2 949 517	0	2 949 517	2 483 621
PRV 2 3	Repise de correction de valeur sur placements				
PRV 2 4	Profits provenant de la réalisation des placements et de change				
	sous total 2	0	0	0	0
PR V3	<u>Plus values non réalisées sur placements</u>	0	0	0	0
PR V4	<u>Autres produits techniques</u>	0	0	0	0
CHV1	<u>Charges de sinistres</u>				
CHV11	Montants payés	-4 962 442	776 833	-4 185 609	-3 579 938
CHV12	Variation de la provision pour sinistres	-763 360	18 168	-745 193	-446 189
	sous total 3	-5 725 802	795 000	-4 930 802	-4 026 127
CHV 2	<u>Variation des autres provisions techniques</u>				
	sous total 4	-10 850 192	-23 189	-10 873 381	-11 416 945
CHV3	<u>Participation aux bénéfices et ristournes</u>	-180 969	251 716	70 747	37 783
CHV 4	<u>Frais d'exploitation</u>				
CHV41	Frais d'acquisition	-3 126 693		-3 126 693	-2 998 204
CHV42	Variation du montant des frais d'acquisition reportés	36 007		36 007	-4 315
CHV43	Frais d'administration	-408 759		-408 759	-2 931 491
CHV44	Commission recues des réassureurs		201 186	201 186	112 747
	sous total 5	-3 499 444	201 186	-3 298 258	-5 821 263
CHV5	<u>Autres charges techniques</u>		-20 211	-20 211	-18 195
CHV9	<u>Charges de placements</u>				
	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt				
CHV91		-46 950		-46 950	-113 110
CHV92	Correction de valeur sur placement			0	0
CHV93	Pertes provenant de la réalisation des placements			0	0
	sous total 6	-46 950	0	-46 950	-113 110
CHV 10	<u>Moins values non réalisées sur placements</u>	0	0	0	0
CHNT2	<u>Produits de placements alloués, transférés à l'état de résultat</u>	0	0	0	0
RTV	Résultat technique de l'assurance et/ou de la réassurance vie	2 075 833	-269 826	1 806 007	-359 519

Etat de résultat
Arrêté au 31 Décembre 2013
(Unité : en Dinars)

		31/12/2013	31/12/2012
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	821 265	1 212 348
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	1 806 007	-359 519
PRNT1	Produits des placements		
PRNT11	Revenus des placements	4 500 978	3 764 148
PRNT12	Produits des autres placements	-	-
	sous total l a	4 500 978	3 764 148
PRNT13	Reprise de corrections de valeur sur placements	-	-
PRNT14	Profits provenant de la réalisation des placements	-	-
	sous total l	-	-
PRNT3	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance vie	-	-
CHNT1	Charges des placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	Charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		
CHNT12	Correction des valeur sur placements		
CHNT13	Pertes provenant de la réalisation des placements	-78 075	-219 718
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non vie	-3 829 675	-3 183 120
PRNT2	Autres produits non techniques	123 018	42 412
CHNT3	Autres charges non techniques	-128 696	
	Résultat provenant des activités ordinaires	3 214 823	1 256 551
CHNT4	Impôts sur le résultat	-1 044 776	-798 585
	Résultat provenant des activités ordinaires après impôts	2 170 047	457 967
PRNT4	Gains extraordinaires	-	-
CHNT5	Pertes extraordinaires	-	-
	Résultat extraordinaire		-
	Résultat net de l'exercice	2 170 047	457 967

Etat de flux de trésorerie
Arrêté au 31 Décembre 2013
(Unité : en Dinars)

	31/12/2013	31/12/2012
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>		
- Encaissement des primes reçues des assurés	62 860 617	64 358 412
- Sommes versées pour paiement des sinistres	- 31 701 449	- 32 009 392
- Encaissement des primes reçues acceptations	1 045 922	
- Sommes versées pour sinistres acceptations		
- Commissions versées sur les acceptations		
- Décaissements des primes pour les cessions	- 6 838 456	- 18 047 626
- Encaissement des sinistres pour les cessions	2 362 280	10 225 906
- Commissions recues sur les Cessions	1 649 120	3 269 834
- Commissions versées aux intermédiaires	- 6 257 848	- 6 044 093
- Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	- 6 225 936	- 5 560 317
- Variation des dépôts auprès des cédantes	- 241 313	4 435 714
- Variation des espèces reçues des cessionnaires		
- Décaissements liés à l'acquisition des placements financiers	- 46 480 300	- 64 169 601
- Encaissements liés à la cession des placements financiers	31 267 179	46 238 638
- Taxes sur les assurances versées au trésor	- 7 238 428	- 7 245 429
- Produits financiers reçus	6 390 600	5 969 355
- Impôt sur les bénéfices payés	- 1 326 004	- 430 381
Autres mouvements	918 207	955 503
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	184 191	1 946 523
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements</u>		
- Décaissement provenant de l'acquisition des immobilisations incorporelles et corporelles		
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	51 782	
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements	51 782	-
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</u>		
- Encaissement suite à l'émission des actions		
- Dividendes et autres distributions	- 38 778	- 1 042 491
Flux de trésorerie provenant des activités de financements	- 38 778	- 1 042 491
incidence des variations de taux de change sur les liquidités ou équivalents de liquidités	2 027	16 233
<u>Variation de trésorerie</u>	195 167	920 265
<u>Trésorerie de début d'exercice</u>	2 298 128	1 377 863
<u>Trésorerie de fin d'exercice</u>	<u>2 493 295</u>	<u>2 298 128</u>

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

Arrêtées au 31/12/2013

1-PRESENTATION DE LA SOCIETE

Dénomination :

Assurances BIAT

Siège Social :

Immeuble Assurances BIAT 1053 les berges du lac (lac II) – Tunis

Capital social :

10 000 000 de dinars divisés en 100 000 actions de valeur nominale 100 dinars chacune entièrement libérées.

Nationalité : Tunisienne

Tél. : (216) 31 300 100

Fax : (216) 71 197 810

E-Mail : general@assurancesbiat.com.tn

Site internet : www.assurancesbiat.com.tn

Forme juridique : Société anonyme faisant appel public à l'épargne

Date de constitution : 11/06/1997

Durée : 99 ans

Exercice social : du 1er janvier au 31 décembre de chaque année

Régime fiscal : Droit commun

Registre du commerce : B160631997

Matricule fiscal : 0601492D

Législation applicable : Loi N° 92-24 du 9 mars 1992 portant promulgation du code des assurances

Branches exploités : Toutes branches

Présentation des états financiers consolidés : Les états financiers consolidés sont établis par la société mère « BIAT ».

2-FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2013 a connu les faits marquants suivants :

- Poursuite de l'assainissement du portefeuille notamment automobile,
- Amélioration de la sinistralité non vie en dehors de deux sinistres importants (un en automobile (2MD) et un en incendie (2.5MD)),
- Mise en place d'une nouvelle méthode d'affectation des charges.
- La finalisation de la Ré-estimation des PM TD pour intégrer un mode de calcul selon un amortissement à annuité constante du crédit,
- Lancement du site internet : www.assurancesbiat.com.tn
- Nouvelle identité visuelle,

3-PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers de la Société « Assurances BIAT » sont établis conformément aux dispositions prévues par la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux dispositions prévues par l'arrêté du Ministre des Finances du 26 Juin 2000 portant approbation des normes comptables sectorielles relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance.

Les états financiers sont établis en conformité avec le modèle fourni par la norme comptable NC 26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance.

4- BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers de la société « Assurances BIAT » sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

4.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont constitués de logiciels informatiques et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs incorporels sont amortis linéairement sur une durée de 3 ans.

4.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les actifs corporels d'exploitation comprennent le matériel de transport, le matériel informatique, le matériel et mobiliers de bureau et les aménagements, agencements et installations et sont évalués au prix d'acquisition historique.

Les actifs corporels sont amortis sur la base des durées d'utilisation estimées.

Les durées retenues à ce titre sont les suivantes :

Libellé	Durée d'utilisation	Méthode d'amortissement
- Mobiliers et matériels de bureaux	5 ans	linéaire
- Matériel informatique	3 ans	linéaire
- Matériel de transport	5 ans	linéaire
- Agencements aménagements et installations	6 ans 8mois	linéaire

Les immobilisations dont la valeur est inférieure à 200 DT sont amorties intégralement dès la première année de leur acquisition.

4.3 - Placements financiers

Règles de prise en compte

La norme comptable N°26 relative à la présentation des états financiers des entreprises d'assurance et de réassurance classe les placements financiers en deux catégories :

- les placements dans des entreprises liées et participations,
- les autres placements financiers.

Sont considérées comme entreprises liées, les entreprises entre lesquelles une influence notable est exercée directement ou indirectement. Les participations comprennent les parts dans le capital d'autres entreprises destinées à contribuer à l'activité de l'entreprise par la création d'un lien durable.

Les placements financiers sont comptabilisés à leur coût d'acquisition hors frais accessoires d'achat. Ces frais sont constatés en charges de l'exercice.

Règles d'évaluation

Titres à revenus variables

Les titres à revenus variables sont évalués au moindre du coût d'acquisition historique et de la valeur d'usage. Les corrections de valeurs, correspondant à l'écart négatif entre la valeur d'usage et le coût d'acquisition, ne sont pas maintenues lorsque les raisons qui les ont motivées ont cessé d'exister.

La valeur d'usage est évaluée sur la base de :

- la valeur de marché,
- l'actif net,
- le résultat et perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice...

Les obligations et autres titres à revenus fixes

• Coût d'entrée des placements

Les obligations et autres titres à revenus fixes sont portés à l'actif pour leur prix d'acquisition hors frais accessoires sur achats et hors coupon couru à l'achat.

Les frais accessoires d'achat sont enregistrés en charges de l'exercice. Le montant du coupon couru à l'achat est enregistré en produits en tant que revenu des placements.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre dépasse son prix de remboursement, la différence doit être prise en charge par le biais du compte "dotations des différences sur prix de remboursement" avec pour contrepartie un compte de régularisation passif. Cette

différence doit être échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre de façon linéaire ou actuarielle.

Lorsque le prix d'acquisition d'un titre est inférieur à son prix de remboursement, la différence doit être prise en produits par le biais du compte "différence sur prix de remboursement à percevoir" avec pour contrepartie un compte de régularisation actif. Cette différence doit être portée en résultat de manière échelonnée sur la durée de vie résiduelle du titre.

- **Evaluation des placements en date d'arrêté**

La différence entre le prix d'acquisition d'un titre et son prix de remboursement doit être :

- Portée en charge, au cas où le prix d'acquisition dépasse le prix de remboursement.
- Portée en produits, au cas où le prix d'acquisition est inférieur au prix de remboursement.

Pour le rattachement des charges et des produits, la différence est prise en compte dans les résultats de manière étalée sur la durée de vie résiduelle des titres.

4.4 - Les provisions techniques

L'évaluation des provisions techniques est déterminée selon les méthodes prévues par l'arrêté du Ministre des finances du 27-02-2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques et les conditions de leur représentation.

Des provisions techniques suffisantes sont constituées pour permettre à l'entreprise d'honorer, dans la mesure de ce qui est raisonnablement prévisible, les engagements résultant des contrats d'assurance.

Provision pour primes non acquises

Les primes émises représentent tous les montants de primes reçus ou à recevoir au titre des contrats d'assurance conclus avant la clôture de l'exercice.

La partie des primes émises qui se rapporte à un ou plusieurs exercices ultérieurs est différée par le biais de la dotation à la provision pour primes non acquises, calculée au prorata temporis séparément pour chaque contrat d'assurance.

Provision d'assurance Vie

La provision mathématique des contrats d'assurance Vie, comprend la valeur actuarielle des engagements de l'entreprise, nets des primes futures (méthodes prospectives). Elle est calculée séparément contrat par contrat.

Pour chaque année et pour chaque produit, les bases techniques utilisées pour le calcul des provisions sont celles qui sont utilisées pour la constitution du tarif.

La provision mathématique des contrats temporaire décès est calculée séparément contrat par contrat sur la base des tables de mortalité admises en Tunisie.

En application des dispositions de l'Arrêté du Ministre de Finances du 05-01-2009, Assurances BIAT a calculé la provision mathématique de tout le portefeuille en fonction de la Table de Mortalité Tunisienne TM 99.

Provisions pour sinistres

Les provisions pour sinistres correspondent au coût total estimé (y compris les frais de gestion) du règlement de tous les sinistres survenus à la clôture de l'exercice, déclarés ou non, déduction faite des sommes déjà payées au titre de ces sinistres.

Les provisions pour sinistres résultent d'un calcul séparé pour chaque sinistre qui exclut tout escompte ou déduction.

Autres provisions techniques

Les autres provisions techniques sont composées de la provision pour risques en cours destinée à couvrir les risques à assumer par l'entreprise après la fin de l'exercice, de manière à pouvoir faire face à toutes les demandes d'indemnisation et à tous les frais liés aux contrats d'assurance / traités de réassurance en cours, excédant le montant des primes non acquises et des primes exigibles relatives aux dits contrats.

4.5 - Répartition des charges

Conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, les charges sont présentées dans les états financiers non pas par nature de charges mais en fonction des grandes destinations. La répartition des charges par nature dans les comptes de charges par destination doit être réalisée à l'aide de clés de répartition qui doivent être fondées sur des critères quantitatifs objectifs, appropriés et contrôlables, directement liés à la nature des charges.

Pour l'exercice 2013, Assurances BIAT a ajusté la méthode des clés de répartition des charges suivant une affectation par branche d'activité et par type de charges (Administration, Acquisition et Gestion des Sinistres) principalement au prorata des salaires.

Pour l'exercice 2012, Assurances BIAT a maintenu l'ancienne répartition des charges pour la présentation de ses états financiers compte tenu des difficultés d'effectuer les retraitements nécessaires.

5- NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en DT : Dinars Tunisiens)

A) NOTES SUR LE BILAN

1) NOTES SUR L'ACTIF DU BILAN

5.1 - Actifs incorporels

Les actifs incorporels se composent exclusivement de logiciels informatiques dont l'amortissement s'effectue linéairement sur 3 ans. Ils totalisent au 31/12/2013 un montant net de 60 892 DT, déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2012	Acquisitions	Valeur Brute au 31/12/2013	Amortissements			Valeur nette 2013
				01/01/13	Dotations 2013	31/12/13	
Logiciels	828 274	61 867	890 141	825 846	-3 403	829 249	60 892
Total	828 274	61 867	890 141	825 846	-3 403	829 249	60 892

5.2 - Actifs corporels d'exploitation

Les immobilisations corporelles totalisent au 31/12/2013 un montant net de 695 577 DT déterminé comme suit :

Libellé	Valeur Brute au 31/12/2012	Acquisitions	Vente	Valeur Brute au 31/12/2013	Amortissements			Valeur nette 2013
					01/01/13	Dotations 2013	31/12/13	
AAI	670 615	51 549		722 164	319 054	-89 215	408 270	313 894
M. TRANSPORT	357 936		-159 677	198 259	198 727	109 932	88 795	109 464
M.INFORMATIQUE	518 468	189 180		707 648	479 711	-44 520	524 231	183 416
M M B	386 689	31 854		418 543	272 944	-56 797	329 741	88 802
Total	1 933 707	272 583	-159 677	2 046 613	1 270 437	-80 600	1 351 037	695 577

5.3 - Placements

Les placements totalisent au 31/12/2013 un montant net de 131 431 864 DT contre un montant de 116 156 498 DT au 31/12/2012 soit une augmentation de 15 275 366 DT et se détaillent comme suit :

Libellé	31/12/2013	31/12/2012
Actions autres titres à revenu variable et part dans FCP	8 751 540	9 569 418
Obligations et autres titres à revenu fixe	119 849 070	102 841 060
Autres prêts	130 622	76 789
Autres Dépôts	2 500 000	3 500 000
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	343 280	337 309
Provisions pour dépréciation des Placements	-142 649	-168 077
Total	131 431 864	116 156 498

5.4 - Part des réassureurs dans les provisions techniques

La part des réassureurs dans les provisions techniques totalise au 31/12/2013 un montant net de 17 950 783 DT contre 14 360 523 DT au 31/12/2012 soit une augmentation de 3 590 260 DT. Cette rubrique est détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012	Variation
- Provisions pour primes non acquises	2 990 278	1 705 598	1 284 680
- Provisions d'assurances vie	58 928	82 117	-23 189
- Provisions pour sinistres vie	459 656	441 489	18 167
- Provisions pour sinistres non vie	14 441 920	12 131 319	2 310 601
Total	17 950 783	14 360 523	3 590 260

5.5 - Créances

Le poste créances totalise au 31/12/2013 un montant net des provisions de 26 175 691 DT contre 22 485 029 DT au 31/12/2012 soit une augmentation de 3 690 662 DT :

5.5.1 – Primes Acquises et non émises

Libellé	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012	Variation
- Primes acquises non émises Construction		1 873	-1 873
- Primes acquises non émises Transports		43 250	-43 250
- Primes acquises non émises Risques Divers		9 373	-9 373
- Primes acquises non émises RCG		1 575	-1 575
- Primes acquises non émises Maladie	616 233	664 417	-48 184
- Primes acquises non émises Acc Corporel	77 211	85 958	-8 747
- Primes acquises non émises Vie	355 655	357 059	-1 404
Total	1 049 098	1 163 506	-114 406

5.5.2 – Créances nées d'opération d'assurances directe

Libellé	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012	Variation
-Contentieux primes, chèques et effets impayés	1 883 166	1 638 165	245 001
- Créances affaires directes en cours	2 892 789	1 173 479	1 719 311
- Créances courtiers d'assurances en cours	14 479 432	15 713 577	-1 234 145
- Provisions pour créances douteuses (*)	-2 985 423	-2 557 442	-427 981
Total	16 269 965	15 967 779	302 186

(*) Au 31/12/2013 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses pour un montant de 2 985 423 DT calculée comme suit :

- Provision pour créances contentieuses estimée a 100%.
- Provision pour effets et chèques retournés impayés estimée a 100%.
- Pour les autres créances une provision a été estimée comme suit :

	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010 et Antérieurs
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.3 – Créances indemnisées subrogées à l’entreprise d’assurances

Au 31/12/2013 ce poste totalise un montant total net de 1 584 991 DT contre 892 515 DT au 31/12/2012 soit une évolution de 692 476 DT.

Au 31/12/2013 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses pour un montant de 129 209 DT calculées comme suit :

	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010 et Antérieurs
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.4 – Créances nées d’opération de réassurances.

Ce poste totalise au 31/12/2013 un montant net de 6 181 319 DT contre 3 668 673 DT au 31/12/2012 soit une évolution de 2 512 646 DT.

Au 31/12/2013 Assurances BIAT a constaté une provision pour créances douteuses d’un montant de 202 359 DT calculée comme suit :

	Exercice 2013	Exercice 2012	Exercice 2011	Exercice 2010 et Antérieurs
Taux appliqués sur créances en cours	0%	20%	50%	100%

5.5.5 – Autres Créances

Libellé	Montant Net au 31/12/2013	Montant Net au 31/12/2012	Variation
- personnel	0	0	0
- Etat organismes de sécurité sociale collectivités publiques	1 090 319	792 556	297 763
Total	1 090 319	792 556	297 763

5.6 - Autres éléments d'actif

5.6.1 – Caisses et avoirs en banques

Ce poste présente un solde total au 31/12/2013 de 5 458 767 DT contre 7 115 653 DT au 31/12/2012.

Libellé	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012	Variation
- Comptes courants bancaires	2 492 342	2 297 584	194 757
- Caisse	953	544	410
- Valeurs à l'encaissement	1 781 466	2 153 764	-372 298
- Caisse du trésor public	1 184 006	2 663 761	-1 479 756
Total	5 458 767	7 115 653	-1 656 886

5.6.2 – Frais d'acquisitions reportés

Ce sont les frais d'acquisition des contrats pour la fraction non imputable à l'exercice 2013, le solde est de 2 005 948 DT répartis par branche comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012	Variation
- FAR Auto	780 153	853 017	-72 864
- FAR Transports	38 933	11 433	27 500
- FAR Incendie	832 228	768 182	64 046
- FAR R. Divers	28 273	28 788	-515
- FAR RCG	44 366	41 714	2 652
- FAR Construction	163 242	71 385	91 857
- FAR Maladie	397	765	-368
- FAR Acc Corporel	54 051	62 193	-8 142
- FAR Vie	64 305	28 297	36 008
Total	2 005 948	1 865 773	140 175

5.6.3 – Autres charges à répartir

Ils présentent un montant total de 340 167 DT au 31/12/2013 contre 397 023 DT au 31/12/2012.

5.6.4 – Intérêts et loyers acquis et non échus

Ce sont les intérêts courus et non échus au 31/12/2013 sur les placements (emprunts obligataires et bons de trésor), ils présentent un montant total de 3 744 902DT contre 2 895 534 DT au 31/12/2012.

II) NOTES SUR LES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS DU BILAN

5.7 - Capitaux propres

A la date du 31/12/2013, le capital social s'élève à 10MDT composé de 100 000 actions d'une valeur nominale de 100 DT libéré en totalité. Les mouvements sur les capitaux propres de la société se détaillent comme suit :

Libellé	Solde 31/12/2012	Affectations et imputations	Dividende	Résultat de l'exercice	Autres	Solde au 31/12/2013
- Capital social	10 000 000					10 000 000
- Réserves légales	644 603	108 906				753 509
- Réserves extraordinaires	1 770 000					1 770 000
- Fonds social	170 468	45 000			-106 953	108 515
- Réserves pour risques généraux	330 000					330 000
- Report à nouveau	1 720 151	304 061				2 024 212
- Résultat de la période	457 967	-457 967		2 170 047		2 170 047
Total	15 093 190	0	0	2 170 047	-106 953	17 156 283

5.8 - Provisions techniques brutes

Les provisions techniques de l'exercice totalisent 146 419 951 DT contre 129 306 406 DT en 2012 soit une augmentation de 17 113 545 DT. Ces provisions se répartissent comme suit :

5.8.1 - Les provisions pour primes non acquises :

Elles totalisent 12 304 159 DT en 2013 contre 11 260 363 DT en 2012 soit une évolution de 1 043 799 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012	Variation
- Auto	5 917 022	6 062 369	-145 347
- Transports	561 747	454 373	107 374
- Incendie	3 103 252	2 829 080	274 172
- Constructions	1 805 551	1 085 608	719 943
- RCG	206 908	200 054	6 854
- R. Divers	385 051	288 517	96 534
- G Maladie	97 351	83 136	14 215
- Acc Corporels	227 277	257 224	-29 947
Total	12 304 159	11 260 363	1 043 799

5.8.2 - Les provisions pour assurances vie (provisions mathématiques vie) :

Elles totalisent 56 037 726 DT au 31/12/2013, contre 45 187 533 DT au 31/12/2012 soit une évolution de 10 850 193 DT.

5.8.3 - Les provisions pour sinistres vie :

Au 31/12/2013, les provisions pour sinistres vie sont évaluées à 4 385 349DT contre 3 621 989 DT en 2013 soit une évolution de 763 360.

5.8.4 - Les provisions pour sinistres non vie (net des prévisions pour recours à encaisser) :

Elles totalisent au 31/12/2013 un montant de 72 445 365DT contre 68 157 921 DT en 2012 soit une évolution de 4 287 445 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant au 31/12/2013			Montant au 31/12/2012			Variation		
	Provisions pour sinistres à payer	Prévisions de recours à encaisser	Montant net	Provisions pour sinistres à payer	Prévisions de recours à encaisser	Montant net	Provisions pour sinistres à payer	Prévisions de recours à encaisser	Montant net
- Auto	48 895 590	1 199 270	47 696 320	47 092 431	1 307 408	45 785 023	1 803 159	-108 138	1 911 297
- Transports	2 492 027		2 492 027	2 610 576	631 409	1 979 167	-118 549	-631 409	512 860
- Incendie	8 764 967		8 764 967	7 659 928		7 659 928	1 105 039	0	1 105 039
- Constructions	239 868		239 868	378 602		378 602	-138 734	0	-138 734
- RCG	6 930 777		6 930 777	6 824 520		6 824 520	106 257	0	106 257
- R. Divers	2 282 828		2 282 828	2 046 167		2 046 167	236 661	0	236 661
- GPE Maladie	1 569 129		1 569 129	1 356 381		1 356 381	212 748	0	212 748
- Acc Corporels	2 469 450		2 469 450	2 128 133		2 128 133	341 317	0	341 317
Total	73 644 636	1 199 270	72 445 365	70 096 738	1 938 817	68 157 921	3 547 898	-739 547	4 287 445

5.8.6 -Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (non vie)

Elles présentent un solde de 744 462 DT contre 759 778 DT en 2012.

5.8.7 -Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes (vie)

Elles présentent un solde de 180 969 DT contre 0 DT en 2012.

5.8.8 –Autres Provisions Techniques (non vie)

Il s'agit des provisions pour risques en cours constatées pour les branches :

- Automobile : 264 443 DT.
- R.C. Général : 57 477 DT.

5.9 - Dettes pour dépôt espèces reçues des cessionnaires :

Le solde de ce poste au 31/12/2013 est de 12 741 513 DT contre 11 390 280 DT en 2012. Il enregistre les dettes envers les cessionnaires (réassureurs) relatives aux dépôts en garantie des provisions techniques.

5.10 - Autres dettes :

Le solde du poste « Autres dettes » s'élève au 31/12/2013 à 10 450 873DT contre 9 851 857 DT au 31/12/ 2012 (dont principalement dettes envers réassureurs de 4 683 458 DT).

5.11 - Autres passifs :

Le solde de ce poste au 31/12/2013 est de 595 972 DT. Il enregistre le report des commissions reçues des réassureurs.

B) NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

1) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE VIE

5.11 - Primes acquises

Le poste « Primes acquises » de l'exercice totalise 17 955 346DT contre 18 514 717 DT en 2012 soit une régression de 559 372 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012	Variation
Primes émises et acceptés nettes d'annulations et ristournes	19 431 078	19 850 233	-419 155
Variation des primes acquises non émises	-1 404	-149 516	148 112
Sous-total	19 429 674	19 700 717	-271 043
Primes cédées	-1 474 328	-1 186 000	-288 328
Total	17 955 346	18 514 717	-559 372

5.12 - Produits des placements

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2013 totalisent 7 450 495 DT, les produits des placements non affectés directement en vie et non vie totalisent 5 233 280 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

<u>Provisions techniques vie</u>	x Produits des placements non affectés directement
Capitaux propres + Provisions techniques vie et non vie	

Soit :

- Provisions techniques vie	16 347 982
- Provisions techniques non vie	85 493 987
- Capitaux propres+provisions techniques vie et non vie	116 828 205
- Produits des placements non affectés	5 233 280

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance vie s'élèvent à 732 302 DT y ajouter la partie affectée directement sans clés de répartition qui sont de 2 217 214 DT le total qui sera présenté en compte de résultat vie sera de 2 949 517 DT.

5.13 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 4 930 802 DT pour l'exercice 2013 contre 4 026 127 DT au titre de l'exercice 2012, soit une évolution de -904 675 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012	Variation
Sinistres payés	-4 962 442	-4 040 936	-921 506
Part des réassureurs dans les sinistres	776 833	460 999	315 834
Variation des provisions pour sinistres	-763 360	-394 213	-369 147
Part des réassureurs dans la variation des provisions pour sinistres	18 168	-51 976	70 144
<u>Total</u>	<u>-4 930 802</u>	<u>-4 026 127</u>	<u>-904 675</u>

5.14 - Variation des autres provisions techniques

Le poste variation des autres provisions techniques de l'exercice totalise une charge pour l'exercice 2013 de 10 873 381 DT dont une part de réassurances de -23 189DT contre 11 416 945 DT en 2012 dont une part de réassurances de -27 053 DT, soit une régression de charge de 543 546 DT.

5.15 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 3 126 693 DT en 2013 contre 2 998 204 DT en 2012.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est positive de 36 007 DT en 2013 contre un solde négatif de 4 315 DT en 2012.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance vie est de 408 759 DT en 2013 contre 2 931 491 DT en 2012. (L'exercice 2013 a été retraité selon la nouvelle méthode d'affectation des charges)

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2013 pour un montant de 201 186 DT contre 112 747 DT en 2012.

5.16 - Charges des placements

Le poste charges des placements globaux dégage un montant de 125 025 DT en 2013, la quote-part qui a été allouée à l'assurance vie a été calculée comme suit :

Clés de répartition	Vie	Non Vie +Capitaux propres	Total
Provisions techniques	60 423 075	100 480 223	160 903 298
<i>Quote-part</i>	38%	62%	100%
Correction de valeurs sur placements	46 950	78 075	125 025

2) ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE DE L'ASSURANCE NON VIE

5.17 - Primes acquises

Le solde du poste « Primes acquises » s'élève au 31/12/2013 à 33 341 559 DT contre 34 136 732 DT en 2012, soit une régression de 795 174 DT détaillée comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012	Variation
Primes émises et acceptés net d'annulations et ristournes	46 284 821	45 879 402	405 419
Variation des primes non acquises "PNA"	-113 003	-195 691	82 688
Primes à annuler	-2 914	100 921	-103 835
Variation des primes acquises non émises	-1 043 796	1 573 328	-2 617 124
Sous-total 1	45 125 109	47 357 961	-2 232 852
Primes cédées	-13 068 230	-12 420 367	-647 863
Part des réassureurs dans la variation des "PNA"	1 284 680	-800 861	2 085 541
Total	33 341 559	34 136 732	-795 174

5.18 - Produits des placements alloués transférés de l'état de résultat

Les produits des placements globaux de la société au 31/12/2013 totalisent 7 450 495 DT, les produits des placements non affectés directement (après affectation produit Vie) totalisent 4 500 978 DT. La quote-part des produits des placements alloués au compte de résultat technique non vie est calculée comme suit (NC 27 arrêté du ministère des finances du 26-06-2000) :

Provisions techniques non vie	x Reliquat des produits des placements non affectés directement (après affectation produit Vie)
Capitaux propres + Provisions techniques non vie	

Soit :

- Provisions techniques non vie	85 493 987
- Capitaux propres+provisions techniques non vie	100 480 223
- Reliquat des produits des placements non affectés	4 500 978

Ainsi, les produits de placements bruts qui se rapportent à l'assurance non vie s'élèvent à 3 829 675 DT.

5.19 - Charges de sinistres

Le poste charges de sinistres de l'exercice totalise 27 373 451DT pour l'exercice 2013 contre 27 477 333 DT au titre de l'exercice 2012, soit une régression de 103 883 DT, répartie comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012	Variation
Sinistres payés	-31 888 630	-28 416 181	-3 472 449
Part des réassureurs dans les sinistres	6 596 624	5 123 497	1 473 127
Variation des provisions pour sinistres	-4 287 444	-5 142 526	855 082
Part des réassureurs dans la variation des Prov pour sinistres	2 205 998	957 876	1 248 123
Total	-27 373 451	-27 477 333	103 883

5.20 - Variations des autres provisions techniques.

Les autres provisions techniques (non vie) sont constituées des provisions pour risques en cours et détaillées comme suit :

Libellé	Montant net 31/12/2013	Montant net 31/12/2012	Variation
Provisions pour risques en cours Automobile	-264 443	219 233	-45 210
Provisions pour risques en cours Responsabilité civile Général	-57 477	99 588	42 111
Total	-321 920	318 821	-3 099

5.21 - Frais d'exploitation

Les frais d'acquisition, composés essentiellement des commissions servies aux courtiers d'assurances, totalisent un montant de 9 036 709 DT en 2013 contre 7 180 008 DT en 2012.

La variation du montant des frais d'acquisition reportés est négative de 462 909 DT en 2013 (ce solde est net du report des commissions reçues des réassureurs soit un montant de 567 076 DT) contre une variation négative de 166 128 DT en 2012.

Le poste « Frais d'administration » affecté à l'assurance non vie est de 2 473 464DT en 2013 contre 3 006 366 DT en 2012. (L'exercice 2013 a été retraité selon la nouvelle méthode d'affectation des charges)

Sous la même rubrique, figurent les commissions reçues des réassureurs en 2013 pour un montant de 3 055 710 DT contre 2 034 140 DT en 2012.

5.22 - Autres charges techniques

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2013 à 268 203 DT contre 286 806 DT au 31/12/2012.

3) ETAT DE RESULTAT

L'état de résultat comparatif se présente comme suit :

Poste		2013	2012
RNTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance non vie	821 265	1 212 348
RTV	Résultat technique de l'assurance et ou de la réassurance vie	1 806 007	- 359 519
PRNT1	Produits des placements	4 500 978	3 764 148
CHNT1	Charges de placements (assurances et /ou réassurances non vie)		
CHNT11	charges de gestion des placements y compris les charges d'intérêt		
CHNT13	pertes provenant de la réalisation des placements	- 78 075	- 219 718
CHNT2	Produits des placements alloués, transférés de l'état de résultat technique de l'assurance et /ou de la réassurance non-vie	- 3 829 675	- 3 183 120
PRNT2	Autres produits non techniques	123 018	42 412
CHNT3	Autres charges non techniques	- 128 696	-
Résultat provenant des activités ordinaires avant impôts		3 214 823	1 256 551
CHNT4	Impôts sur le résultat	- 1 044 776	- 798 585
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u>2 170 047</u>	<u>457 967</u>

TABLEAU DE DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL

Tableau de détermination du Résultat Fiscal	2013
Résultat Brut de l'exercice	3 214 823
Réintégrations	826 744
Déductions	- 56 494
Résultat Fiscal Avant Réinvestissement Exonéré	3 985 073
Réinvestissement Exonéré	- 1 000 000
Résultat Fiscal Après Réinvestissement Exonéré	2 985 073
Impôt sur les sociétés	- 1 044 776
<u>Résultat net de l'exercice</u>	<u>2 170 048</u>

C) AUTRES NOTES AUX ETATS FINANCIERS

C 1-ETAT RECAPITULATIF DES PLACEMENTS

	Valeur Brute	Valeur Nette	Juste Valeur	Plus ou Moins Value latente
Placements immobiliers et placements immobiliers en cours				
Actions et autres titres à revenu variable autres que les parts d'OPCVM	8 751 540	8 608 891	8 608 891	-142 649
Parts d'OPCVM détenant uniquement des titres à revenu fixe				
Autre parts d'OPCVM				
Obligations et autres titres à revenu fixe	119 849 070	119 849 070	119 849 070	
Autres placements financiers				
Prêts hypothécaires				
Autres prêts et effets assimilés	130 622	130 622	130 622	
Dépôt auprès des entreprises cédantes	343 280	343 280	343 280	
Autres dépôts	2 500 000	2 500 000	2 500 000	
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes selon le même détail que ci-dessus				
<i>Total</i>	<i>131 574 512</i>	<i>131 431 863</i>	<i>131 431 863</i>	<i>-142 649</i>
Dont montant de ces placements qui est admis à la représentation des provisions techniques	131 431 863	131 431 863	131 431 863	
Autres actifs affectables à la représentation des provisions techniques autres que les placements ou la part des réassureurs dans les provisions techniques (*)	15 312 036	15 312 036	15 312 036	

(*) chiffre provisoire en vue d'un accord du comité général des assurances concernant les lettres de garanties émanant de nos réassureurs ainsi que le solde des montants consignés chez le trésor public (une correspondance en ce sens a été transmise au comité général)

C 2-ETAT DES REGLEMENTS ET DES PROVISIONS POUR SINISTRES A PAYER

Exercice de survenance			
Année d'inventaire :	2 009	2 010	2 011
Inventaire 2011			
Règlements cumulés	18 170 401	17 708 112	17 113 136
Provisions pour sinistres	4 328 200	11 244 265	37 394 201
Total charges des sinistres	22 498 601	28 952 377	54 507 337
Primes acquises	35 807 017	42 805 482	51 001 776
% sinistres / primes acquises	63%	68%	107%

Exercice de survenance				
Année d'inventaire :	2 009	2 010	2 011	2 012
Inventaire 2012				
Règlements cumulés	18 754 806	19 595 225	30 180 096	11 891 303
Provisions pour sinistres	3 172 853	8 793 270	19 712 649	27 607 524
Total charges des sinistres	21 927 659	28 388 495	49 892 745	39 498 827
Primes acquises	35 807 017	42 805 482	51 001 776	47 357 961
% sinistres / primes acquises	61%	66%	98%	83%

Exercice de survenance					
Année d'inventaire :	2 009	2 010	2 011	2 012	2 013
Inventaire 2013					
Règlements cumulés	19 338 336	21 065 100	34 040 519	21 401 600	12 921 127
Provisions pour sinistres	2 375 686	5 292 831	14 482 326	16 773 313	23 519 132
Total charges des sinistres	21 714 022	26 357 932	48 522 845	38 174 913	36 440 259
Primes acquises	35 807 017	42 805 482	51 001 776	47 357 961	45 125 109
% sinistres / primes acquises	61%	62%	95%	81%	81%

C 3-VENTILATION DES PRODUITS ET CHARGES DE PLACEMENTS

	Les placements dans les entreprises liées	Autres placements	Total
Revenu des placements immobiliers			
Revenu des participations	304 483	22 266	326 749
Revenu des autres placements	156 936	6 966 810	7 123 746
Autres revenus financiers (commissions, honoraires)			
Total des produits des placements	461 419	6 989 076	7 450 495
Intérêts			
Frais externes (pertes sur réalisation)	-10 235		-10 235
Autres frais (ajustement sur valeur)		-114 790	-114 790
Total charges des placements	-10 235	-114 790	-125 025

C4-RESULTAT TECHNIQUE VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	PREVOYANCE	EPARGNE	TOTAL
Primes	15 490 449	3 939 225	19 429 674
Charges de prestations	-3 405 554	-2 320 248	-5 725 802
Charges de provisions d'assurance vie	-8 721 306	-2 309 856	-11 031 161
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)			0
Solde de souscription	3 363 589	-690 879	2 672 711
Frais d'acquisition	-2 776 324	-314 362	-3 090 685
Autres charges de gestion nettes	-300 396	-108 363	-408 759
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-3 076 720	-422 725	-3 499 444
Produits nets de placements	937 696	2 011 821	2 949 517
Charges de placements	-26 750	-20 200	-46 950
Participation aux résultats et intérêts techniques			0
Solde financier	910 946	1 991 621	2 902 567
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 474 328	0	-1 474 328
Part des réassureurs dans les charges de prestations	776 833	0	776 833
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-5 021	0	-5 021
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	251 716	0	251 716
Commissions reçues des réassureurs	201 186	0	201 186
Intérêt	-20 211	0	-20 211
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-269 826	0	-269 826
Résultat technique	927 990	878 017	1 806 007
Informations complémentaires			
Montant des rachats		2 541 398	2 541 398
Intérêts techniques bruts de l'exercice			
Provisions techniques brutes à la clôture	34 426 512	26 177 532	60 604 044
Provisions techniques brutes à l'ouverture	24 492 016	24 317 506	48 809 522
A déduire			
Provisions devenues exigibles			

C 5-RESULTAT TECHNIQUE NON VIE PAR CATEGORIE D'ASSURANCE

	AUTO	TRANSPORT	INCENDIE	CONSTRUCTION	RC GLE	R DIVERS	ASSISTANCES	MALADIE	ACC CORP	Total
Primes acquise	16 990 850	3 221 204	6 560 062	284 031	1 122 838	2 263 214	709 531	12 065 903	1 907 478	45 125 109
Primes émises	16 845 503	3 328 579	6 834 233	1 003 973	1 129 692	2 359 748	709 531	12 080 118	1 877 531	46 168 905
Variation des primes non acquises	145 347	-107 374	-274 171	-719 943	-6 854	-96 534	0	-14 215	29 947	-1 043 796
Charges de prestation	-16 294 672	-1 377 158	-5 139 024	132 263	-1 092 235	-632 380	0	-10 680 164	-1 080 487	-36 163 858
Prestations et frais payés	-14 338 165	-798 050	-4 019 613	-10 016	-1 028 090	-562 062	0	-10 393 464	-739 170	-31 888 630
Charges de provisions pour prestations diverses	-1 956 507	-579 108	-1 119 411	142 279	-64 146	-70 317	0	-286 700	-341 318	-4 275 228
Solde de souscription	696 178	1 844 046	1 421 038	416 294	30 602	1 630 834	709 531	1 385 738	826 990	8 961 251
Frais d'acquisition	-3 322 773	-645 722	-1 673 647	-119 392	-310 406	-483 627	-135 859	-1 794 055	-447 060	-8 932 542
Autres charges de gestion nettes	-1 258 002	-267 512	-265 259	-15 409	-132 561	-68 269	-8 697	-388 953	-68 800	-2 473 464
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-4 580 775	-913 235	-1 938 906	-134 800	-442 967	-551 896	-144 556	-2 183 009	-515 860	-11 406 005
Produits nets de placements	2 401 592	148 121	532 277	91 624	319 730	127 437	0	88 095	120 799	3 829 675
Solde financier	2 401 592	148 121	532 277	91 624	319 730	127 437	0	88 095	120 799	3 829 675
Part des réassureurs dans les primes acquises	-578 912	-2 822 838	-5 440 351	-30 922	-184 123	-1 725 340	-583 658	-338 494	-78 913	-11 783 550
Part des réassureurs dans les prestations payées	84 656	2 215 003	3 181 446	11 747	2 666	837 229	0	263 878	0	6 596 624
Part des réassureurs dans les charges de provisions	2 452 837	-918 920	434 494	-146 838	144 729	-138 117	0	213 023	164 792	2 205 998
Part des réassureurs dans les PB	0	61 554	50 532	0	0	84 756	0	0	0	196 841
Commissions reçues des réassureurs	0	552 919	1 388 127	-97 278	13 191	446 860	184 404	0	411	2 488 634
Intérêts servis	-68 191	-16 616	-142 498	-19 978	0	-20 921	0	0	0	-268 203
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	1 890 389	-928 898	-528 251	-283 270	-23 536	-515 533	-399 254	138 407	86 290	-563 655
Résultat technique	407 383	150 034	-513 843	89 848	-116 171	690 842	165 721	-570 768	518 219	821 265

C 6-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE VIE

	TOTAL
Primes	19 429 674
Charges de prestations	-5 725 802
Charges de provisions d'assurance vie	-11 031 161
Ajustement ACAV (Assurance à Capital Variable)	0
Solde de souscription	2 672 711
Frais d'acquisition	-3 090 685
Autres charges de gestion nettes	-408 759
Charge d'acquisition et de gestion nettes	-3 499 444
Produits nets de placements	2 949 517
Charges de placements	-46 950
Participation aux résultats et intérêts techniques	0
Solde financier	2 902 567
Primes cédées et/ou rétrocédées	-1 474 328
Part des réassureurs dans les charges de prestations	776 833
Part des réassureurs dans les charges de provisions	-5 021
Part des réassureurs dans la participation aux résultats	251 716
Commissions reçues des réassureurs	201 186
Interet	-20 211
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-269 826
Résultat technique	1 806 007
<hr/>	
Informations complémentaires	
Montant des rachats	2 541 398
Intérêts techniques bruts de l'exercice	
Provisions techniques brutes à la clôture	60 604 044
Provisions techniques brutes à l'ouverture	48 809 522
<hr/>	
A déduire	
Provisions devenues exigibles	
<hr/>	

C 7-TABLEAU DE RACCORDEMENT DU RESULTAT TECHNIQUE NON VIE

	Total
Primes acquise	45 125 109
Primes émises	46 168 905
Variation des primes non acquises	-1 043 796
Charges de prestation	-36 163 858
Prestations et frais payés	-31 888 630
Charges de provisions pour prestations diverses	-4 275 228
Solde de souscription	8 961 251
Frais d'acquisition	-8 932 542
Autres charges de gestion nettes	-2 473 464
Charges d'acquisition et de gestion nettes	-11 406 005
Produits nets de placements	3 829 675
Solde financier	3 829 675
Part des réassureurs dans les primes acquises	-11 783 550
Part des réassureurs dans les prestations payées	6 596 624
Part des réassureurs dans les charges de provisions	2 205 998
Part des réassureurs dans les PB	196 841
Commissions reçues des réassureurs	2 488 634
Intérêts servis	-268 203
Solde de réassurance et/ou de rétrocession	-563 655
Résultat technique	821 265
	Total
Informations complémentaires	
Provisions pour primes non acquises clôture	12 304 159
Provisions pour primes non acquises ouverture	11 260 363
Provisions pour sinistres à payer à la clôture	72 445 365
Provisions pour sinistres à payer à l'ouverture	68 157 921
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes à la clôture	744 462
Provisions pour participation aux bénéfices et ristournes à l'ouverture	759 778
Autres provisions techniques clôture	321 921

Autres provisions techniques ouverture 318 821

A déduire :

Provisions devenus exigibles

C 8. TABLEAU DES ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNES

	2013	2012
Engagements reçus	-	-
Engagements donnés	-	-
Valeurs reçues en nantissement des cessionnaires et des Rétrocessionnaires	-	-
Valeurs remises par des organismes réassurés avec caution solidaire ou de substitution	-	-
Valeurs appartenant à des institutions de prévoyance	-	-
Autres valeurs détenues par des tiers	-	-

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

**Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances BIAT
Les jardins du Lac - Lac II-1053 - Tunis**

1. En exécution de la mission de commissariat aux comptes que vous nous avez confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2013 tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les informations et vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

2. Nous avons audité les états financiers de la société « Assurances BIAT » arrêtés au 31 décembre 2013 et faisant apparaître un total bilan de 187 864 591 dinars, un résultat net de l'exercice de 2 170 047 dinars, un résultat technique non vie bénéficiaire de 821 265 dinars et un résultat technique vie bénéficiaire de 1 806 007 dinars.

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des commissaires aux comptes

3. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et à la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

Opinion sur les états financiers

5. A notre avis, les états financiers sont réguliers et sincères et donnent pour tout aspect significatif une image fidèle de la situation financière de la société « Assurances BIAT » ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2013, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Paragraphe d'observation

6. Nous attirons votre attention sur la note 4.5 "Répartition des charges indirectes". En effet pour l'exercice 2013 et conformément aux normes comptables relatives au secteur des assurances, Assurances BIAT a ajusté les clés de répartition des charges suivant une affectation par branche d'activité et par type de charges (Administration, Acquisition et Gestion des Sinistres) principalement au prorata des salaires.

Autres informations et vérifications

7. Conformément à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

Nos recommandations pour l'amélioration du système de contrôle interne de la compagnie ont été consignées dans nos rapports sur le contrôle interne adressés au conseil d'administration de « Assurances BIAT ».

8. Sur la base de nos vérifications, et conformément aux dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice mis à votre disposition à l'occasion de l'Assemblée Générale.

9. En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires, et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la société « Assurances BIAT » à la réglementation en vigueur en matière de tenue de comptes en valeurs mobilières.

Tunis, le 24 Avril 2014

Les Commissaires aux comptes

ORGA AUDIT

Mr. Mohamed SALAH BEN AFIA

Associé

La Générale d'Audit et Conseil

CPA Associates International

Mr. Chiheb GHANMI

Associé

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

**Messieurs les actionnaires
de la Société Assurances BIAT
Les jardins du Lac - Lac II-1053 - Tunis**

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I - Conventions et opérations nouvellement réalisées :

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés qu'il n'y a pas de conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

II - Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

Votre société a conclu avec la BIAT un contrat de sous-location en vertu duquel cette dernière occupe le local dénommé « Commercial 2 » ayant une superficie de 145 m² et situé au rez-de-chaussée de l'immeuble sis aux berges du lac II- Tunis, et ce moyennant un loyer annuel de :

- 125 dinars Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Janvier 2010 au 30 Avril 2010, soit la somme de 6 042 dinars hors TVA ;
- 137,5 dinars Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Mai 2010 au 30 Avril 2011, soit la somme de 19 937 dinars hors TVA ;
- 147,5 dinars Hors TVA par mètre carré pour la période du bail allant du 1^{er} Mai 2011 au 30 Avril 2012 soit la somme de 21 387 dinars hors TVA ;

Une majoration annuelle de 5% non cumulative du loyer est appliquée à partir du 1^{er} Mai 2012.

Cette sous location est consentie pour une durée ferme commençant le 1^{er} janvier 2010 et finissant le 30 Avril 2014 renouvelable d'année en année par tacite reconduction.

Les produits de sous location au titre de l'exercice 2013 se sont élevés à 23 172 dinars hors TVA.

La BIAT met à la disposition de la société ASSURANCES BIAT trois personnes en détachement dont une personne sans solde à compter du 21 septembre 2011.

La charge supportée par la société ASSURANCES BIAT au cours de l'exercice 2013 au titre du détachement de deux personnes est de 139 761 TTC.

III - Obligations et engagements de la société envers les dirigeants :

Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

Rémunération du Président Directeur Général

Votre conseil d'administration réuni en date du 22 Avril 2010 a décidé de nommer Mr Mohammed Hedi SAADAoui en qualité de Président Directeur Général.

Votre conseil d'administration réuni en date du 01 Octobre 2010 a décidé d'allouer au Président Directeur Général à partir de sa nomination :

- Une rémunération mensuelle nette de 8 500 dinars à servir sur 16 mois et demi soit une rémunération annuelle nette de 140 250 dinars.
- Une prime de fin d'année versée en fonction des résultats de la société.

Votre conseil d'administration réuni en date du 11 avril 2013 a autorisé la prime d'intéressement accordée au Président Directeur Général pour un montant net de 50 000 dinars au titre de l'exercice 2012 servie en 2013.

La charge supportée par la société au titre de 2013 s'est élevée à 279 906 dinars dont un montant de 5 495 dinars relatif à la charge de congés à payer, outre des avantages divers totalisant un montant 23 410 dinars.

Votre conseil d'administration réuni en date du 28 mai 2013 a décidé de renouveler le mandat de Mr Mohamed Hedi SAADAoui en sa qualité de Président Directeur Général de la société Assurances BIAT, pour une durée d'une année qui expirera lors de l'assemblée générale ordinaire qui aura à statuer sur les comptes de l'exercice 2013.

Aucune charge sociale n'a été constatée à partir de l'atteinte de l'âge de départ à la retraite.

Rémunération du Directeur Général Adjoint

Votre conseil d'administration réuni en date du 11 Avril 2013 a décidé de nommer Mr Mohamed Skander NAIJA en qualité de Directeur Général Adjoint.

Le comité de rémunération réuni en date du 12 Avril 2013, désigné par le conseil d'administration a décidé de fixer les émoluments à allouer au Directeur Général Adjoint comme suit :

- Un salaire annuel fixe brut de 140 000 dinars.
- Une prime d'intéressement versée en fonction des résultats de la société.

La charge supportée au titre de l'exercice 2013 s'est élevée à 170 319 dinars dont un montant de 5 603 dinars relatif à la charge de congés à payer, outre des avantages divers totalisant 5 861 dinars.

Il est à noter que la charge supportée inclut un montant de 92 407 TTC représentant la facture de détachement de Mr Mohamed Skander NAIJA de la BIAT relative à la période du 01/02/2013 au 30/06/2013.

Par ailleurs, et en dehors des opérations précitées, nous n'avons pas été avisés de l'existence d'autres opérations ou conventions entrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, et nos travaux n'ont pas révélé l'existence de telles opérations.

Tunis, le 24 avril 2014

Les Commissaires aux comptes

ORGA AUDIT

Mr. Mohamed SALAH BEN AFIA

Associé

La Générale d'Audit et Conseil

CPA Associates International

Mr. Chiheb GHANMI

Associé